

ANNEXE I

**Nouvelle cotation des emplois dans le cadre de la réforme du cadre d'emploi des cadres territoriaux de santé paramédicaux,
des ingénieurs en chef territoriaux et des ingénieurs territoriaux**

sur la base du décret n° 2016-200 du 26 février 2016 et du décret n° 2016-336 du 21 mars 2016

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	GRADE(S)/CADRE(S) D'EMPLOIS	NATURE DE L'EMPLOI ¹
Directeur Général des Services	1	Administrateur général Administrateur hors classe Administrateur Ingénieur général Ingénieur en chef hors classe	P
Directeur	19	Administrateur hors classe Administrateur Directeur territorial Attaché principal Attaché territorial Ingénieur en chef hors classe Ingénieur en chef Ingénieur principal Ingénieur Conseiller supérieur socio-éducatif Conseiller socio-éducatif Conservateur en chef du patrimoine Conservateur bibliothèque en chef Conservateur de bibliothèque Conservateur du patrimoine	P
Directeur Adjoint	13	Directeur territorial Attaché principal Attaché territorial Ingénieur en chef Ingénieur principal Ingénieur	P

¹ Permanent (P) ou non permanent (NP)

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	GRADE(S)/CADRE(S) D'EMPLOIS	NATURE DE L'EMPLOI ²
Chef de service	68	Directeur territorial Attaché principal Attaché territorial Ingénieur en chef Ingénieur principal Ingénieur Médecin hors classe Médecin de 1 ^{ère} classe Médecin de 2 ^{ème} classe Conseiller supérieur socio-éducatif Conseiller socio-éducatif Biologiste Vétérinaire Pharmacien de classe exceptionnelle Biologiste Vétérinaire Pharmacien de classe hors classe Biologiste Vétérinaire Pharmacien de classe normal Conservateur de bibliothèque en chef Conservateur de bibliothèque Bibliothécaire territorial Attaché de conservation du patrimoine Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur Technicien principal de 1 ^{ère} classe Technicien principal de 2 ^{ème} classe Technicien Cadre de santé supérieur Cadre de santé de 1 ^{ère} classe Cadre de santé de 2 ^{ème} classe	P

² Permanent (P) ou non permanent (NP)

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	GRADE(S)/CADRE(S) D'EMPLOIS	NATURE DE L'EMPLOI ³
Consultant du secteur social	40	Attaché principal Attaché territorial Puéricultrice hors classe Puéricultrice de classe supérieur Puéricultrice de classe normale Infirmier en soins généraux hors classe Infirmier en soins généraux de classe supérieure Infirmier en soins généraux de classe normale Assistant socio-éducatif principal Conseiller supérieur socio-éducatif Conseiller socio-éducatif Cadre de santé supérieur Cadre de santé de 1 ^{ère} classe Cadre de santé de 2 ^{ème} classe	P
Gestionnaire de cas	18	Psychologue de classe normal Infirmier en soins généraux hors classe Infirmier en soins généraux de classe supérieure Infirmier en soins généraux de classe normale Assistant socio-éducatif principal Assistant socio-éducatif Cadre de santé de 2 ^{ème} classe	P
Travailleur médico-social	9	Puéricultrice hors classe Puéricultrice de classe supérieur Puéricultrice de classe normale Infirmier en soins généraux hors classe Infirmier en soins généraux de classe supérieure Infirmier en soins généraux de classe normale Assistant socio-éducatif principal Assistant socio-éducatif Cadre de santé de 2 ^{ème} classe	

³ Permanent (P) ou non permanent (NP)

ANNEXE II

CREATIONS D'EMPLOIS

sur la base de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	GRADE(S)/CADRE(S) D'EMPLOIS	NATURE DE L'EMPLOI ¹	TYPE D'EMPLOI ²
Objet : Nouvelle organisation du Service Appui, Routes et Matériels				
Un chef de section matériel dans l'emploi d'intervenant en infrastructures routières	1	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux	P	TC
Un contrôleur technique dans l'emploi d'agent technique spécialisé	1	Cadre d'emploi des agents de maîtrise	P	TC
Objet : Création de l'Observatoire Départemental au sein du Service Contrôle de Gestion et Pilotage des Politiques Publiques				
Un chef de projet observatoire départemental dans l'emploi de consultant du développement territorial	1	Grade d'attaché territorial Grade d'attaché principal Grade d'ingénieur territorial Grade d'ingénieur principal	P	TC
Deux chargés de mission dans l'emploi de consultant du développement territorial	2	Grade d'attaché territorial Grade d'attaché principal Grade d'ingénieur territorial Grade d'ingénieur principal	P	TC
Objet : Nouvelle organisation de la Direction des Finances				
Un Chef de service Budget et Comptabilité	1	Grade d'attaché territorial Grade d'attaché principal	P	TC
Un Chef d'Unité Comptable	1	Grade d'attaché territorial	P	TC
Un Chef d'Unité Animation du réseau et Contrôles	1	Grade d'attaché territorial	P	TC

¹ Permanent (P) ou non permanent (NP)

² A temps complet (TC) ou à temps non complet (TNC)

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	GRADE(S)/ CADRE(S) D'EMPLOIS	NATURE DE L'EMPLOI ¹	TYPE D'EMPLOI ²
Objet : Nouvelle organisation de la Direction des Finances				
Deux Chargés de mission Unité Pilotage et Stratégie dans l'emploi de consultant administratif et financier	2	Grade d'attaché territorial Grade d'attaché principal	P	TC
Un Chargé de mission Dette et Trésorerie dans l'emploi de consultant administratif et financier	1	Grade d'attaché territorial Grade d'attaché principal	P	TC
Trois instructeurs administratifs et financiers	3	Cadre d'emploi des rédacteurs	P	TC
Objet : Création d'un poste de psychologue au sein du Service de l'Aide sociale à l'Enfance suite à la suppression d'un même poste à la Cité de l'enfance : réajustement interne à la Direction Enfance Santé Insertion				
Un psychologue	1	Grade de psychologue de classe normal	P	TC
Objet : Départ d'un agent de l'Etat mis à disposition de la MDPH				
Un instructeur administratif et financier	1	Cadre d'emploi des rédacteurs	P	TC

¹ Permanent (P) ou non permanent (NP)

² A temps complet (TC) ou à temps non complet (TNC)

ANNEXE II bis

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE APPUI, ROUTES ET MATERIELS

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	NATURE DE L'EMPLOI ¹	TYPE D'EMPLOI ²
Instructeur comptable	1	P	TC
Ouvrier polyvalent	1	P	TC
Intervenant en infrastructures routières	1	P	TC

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DE LA CREATION DE L'OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL AU SEIN DU SERVICE CONTROLE DE GESTION ET PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	NATURE DE L'EMPLOI ¹	TYPE D'EMPLOI ²
Consultants du secteur social (chargés d'études OHRAS)	2	P	TC
Consultant en environnement (géomaticien)	1	P	TC

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA DIRECTION DES FINANCES

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOI(S)	NATURE DE L'EMPLOI ¹	TYPE D'EMPLOI ²
Chef de service budget et programmation	1	P	TC
Chef de service Comptabilité Dépenses	1	P	TC
Chef de service études fiscales recettes et dette	1	P	TC
Consultant administratif et financier (Chargé de mission subventions et validation des rapports - Coordonnateur du suivi des statistiques et du patrimoine)	2	P	TC
Gestionnaire comptable	2	P	TC

¹ Permanent (P) ou non permanent (NP)

² A temps complet (TC) ou à temps non complet (TNC)

EMPLOIS OUVERTS AU RECRUTEMENT D'AGENTS NON-TITULAIRES
sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

ANNEXE III

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU DE REMUNERATION INDICIAIRE SUR LA BASE DE L'EMPLOI OUVERT
1 CHARGE DE MISSION	<p>Au sein du service Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques, les missions principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des audits financiers et qualitatifs auprès d'organismes bénéficiant des subventions départementales - gérer et animer le tableau de bord de santé financière des organismes bénéficiant des subventions départementales - participer à des démarches d'analyses internes à la collectivité (organisation du travail, procédures...) 	BAC + 3	<p>Référence au niveau de rémunération des grades d'attaché territorial (entre IB : 379 et IB : 801) ou d'attaché territorial principal (entre IB : 504 et IB : 966)</p>
2 CHARGES DE MISSION	<p>Au sein de la Direction des Finances, les chargés de missions pilotage et stratégie sont en charge du pilotage financier de la collectivité. Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et tenir à jour des outils et des tableaux de bords de prospective financière - réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives - analyser les textes financiers et réaliser des études financières diverses. Le cas échéant, en assurer la communication auprès des services de l'administration - formuler des propositions et être une aide à la décision pour les élus et la Direction Générale 	BAC + 3	<p>Référence au niveau de rémunération des grades d'attaché territorial (entre IB : 379 et IB : 801) ou d'attaché territorial principal (entre IB : 504 et IB : 966)</p>

DENOMINATION DE L'EMPLOI	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU DE REMUNERATION INDICIAIRE SUR LA BASE DE L'EMPLOI OUVERT
<p>1 COORDONNATEUR ENFANCE EN DANGER</p>	<ul style="list-style-type: none"> - analyser, en s'appuyant sur l'équipe de la CRIPS et en lien avec les Espaces Solidarité, l'autorité judiciaire et les partenaires, les informations préoccupantes et les signalements de mineurs en danger ou en risque de danger - décider de l'orientation à donner aux informations préoccupantes et signalements - avoir un rôle de conseil et d'appui technique pour les professionnels du Conseil départemental, les partenaires (justice, services de police et de gendarmerie, hôpitaux, éducation nationale, protection judiciaire de la jeunesse, associations...) - seconder le Responsable de la CRIPS sur la réflexion concernant les évolutions du dispositif et des procédures, et la communication sur le dispositif de repérage et d'évaluation des situations de protection de l'enfance, et représenter le cas échéant la CRIPS dans le cadre de réunions avec les partenaires 	<p>BAC + 3</p>	<p>Référence au niveau de rémunération des grades d'attaché territorial (entre IB : 379 et IB : 801) ou de conseiller territorial socio-éducatif (entre IB : 413 et IB : 725)</p>

NB : Aux rémunérations découlant des indices indiqués ci-dessus, il convient d'ajouter l'indemnité de difficulté administrative, les primes versées au titre du régime indemnitaire mis en place par la délibération n° 2004/I-503/1 modifiée du Conseil Général du 5 décembre 2003 ainsi que la prime annuelle et le cas échéant l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement. Le niveau de rémunération retenu sera fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.